



Marie ROMMEL
Cheffe de Projets - Etudes

Antoine BORÉ
Chef de Projets Développement
& Concertation

Fermes éoliennes des Terres Lièges

Comité de projet

Communes d'Availles-Thouarsais et Airvault

09/07/2026



Sommaire

01 CONTEXTE ÉNERGÉTIQUE

02 DESCRIPTION DU PROJET

03 VOTRE INTERLOCUTEUR

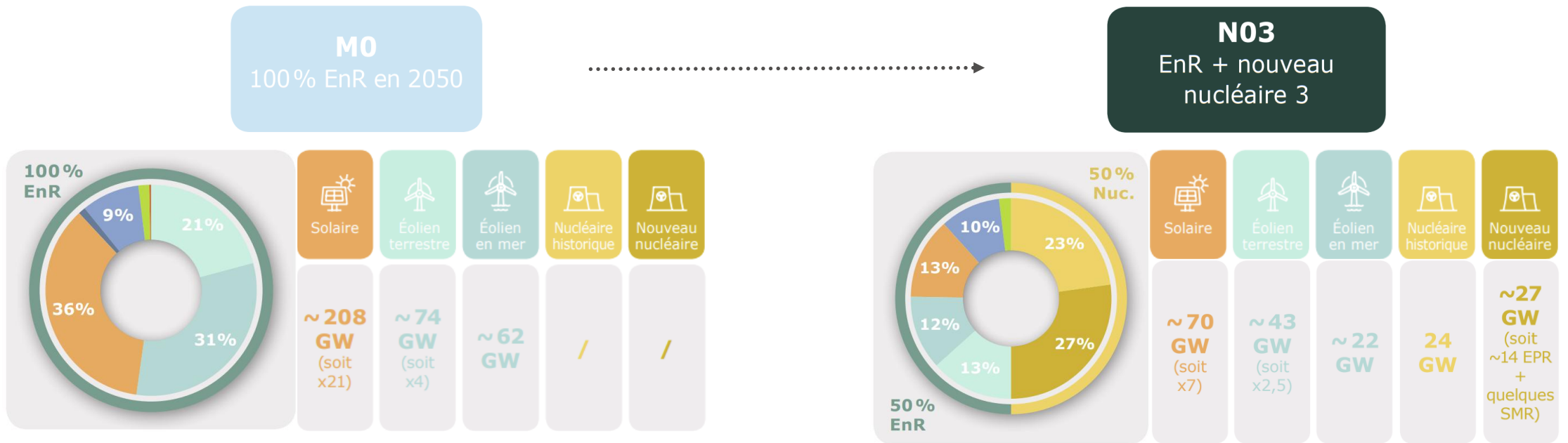
04 LE COMITE DE PROJET



01 Contexte énergétique

Pourquoi continuer à développer l'énergie éolienne ?

Futurs énergétiques 2050 – RTE (octobre 2021)



Scénario le plus favorable à l'éolien :
⇒ **Multiplier par 4 l'éolien terrestre**

Scénario le plus favorable au nucléaire :
⇒ **Multiplier par 2,5 l'éolien terrestre**

Bilan et objectifs en région

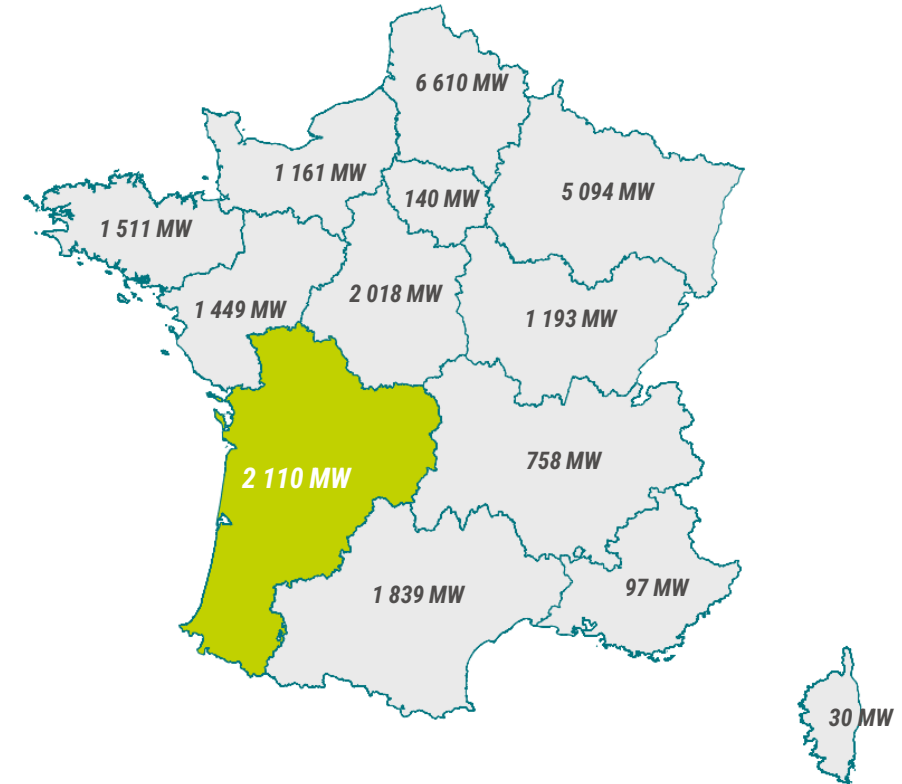
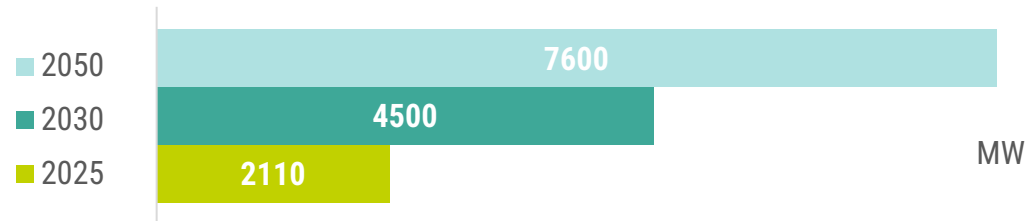


En Nouvelle Aquitaine,
2 110MW installés au 31/12/2025

L'objectif régional retranscrit dans le SRADDET est de :

✎ 4 500 MW pour 2030

✎ 7 600 MW pour 2050



Puissance installée au 31/12/2025*

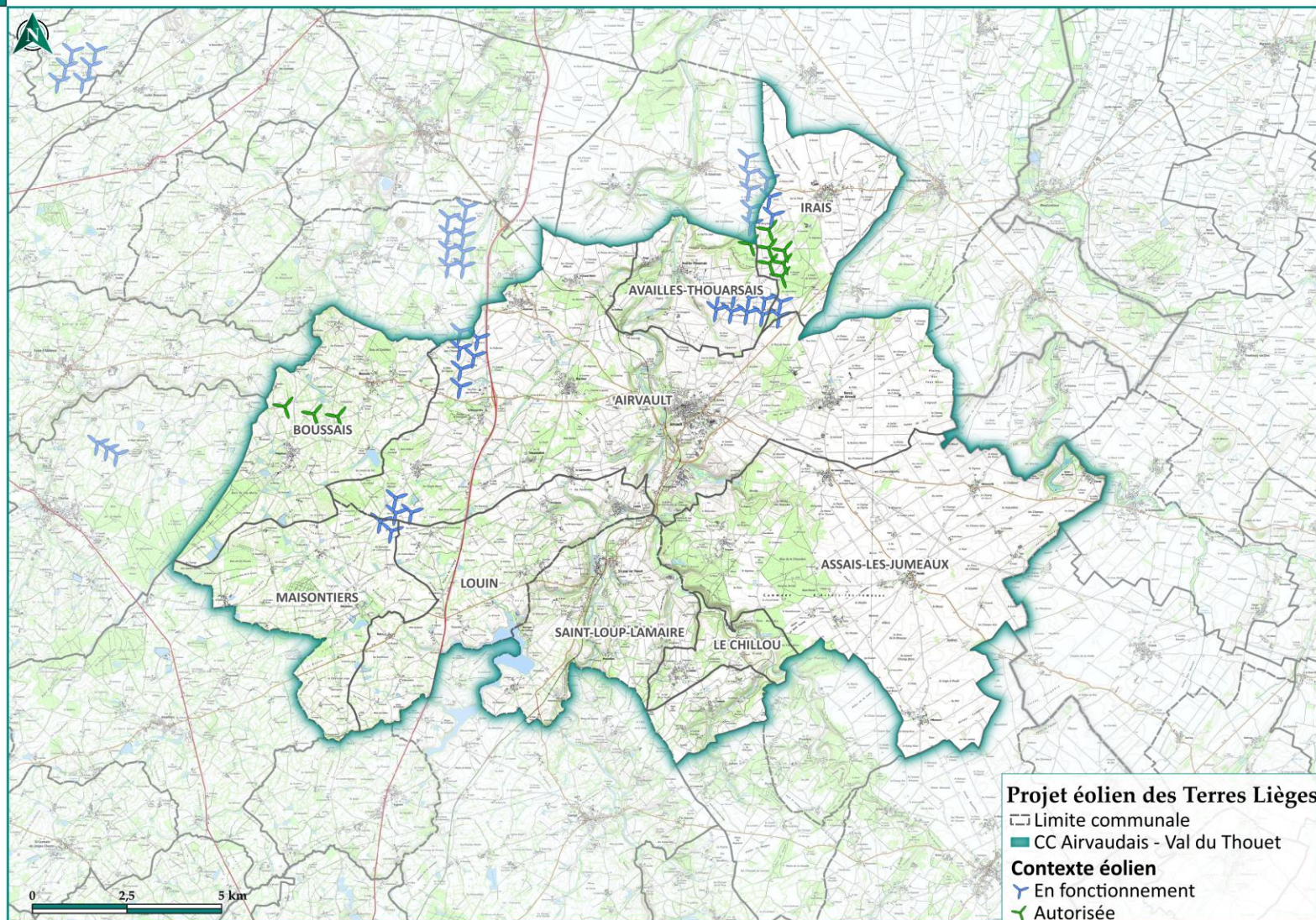
Source : *Ministère de la Transition écologique, « Tableau de bord de l'éolien, quatrième trimestre 2025 », décembre 2025

L'éolien sur le territoire

Communauté de Communes Airvaudais - Val du Thouet

22 éoliennes en exploitation - 64,5 MW

10 éoliennes en instruction - 35,2 MW

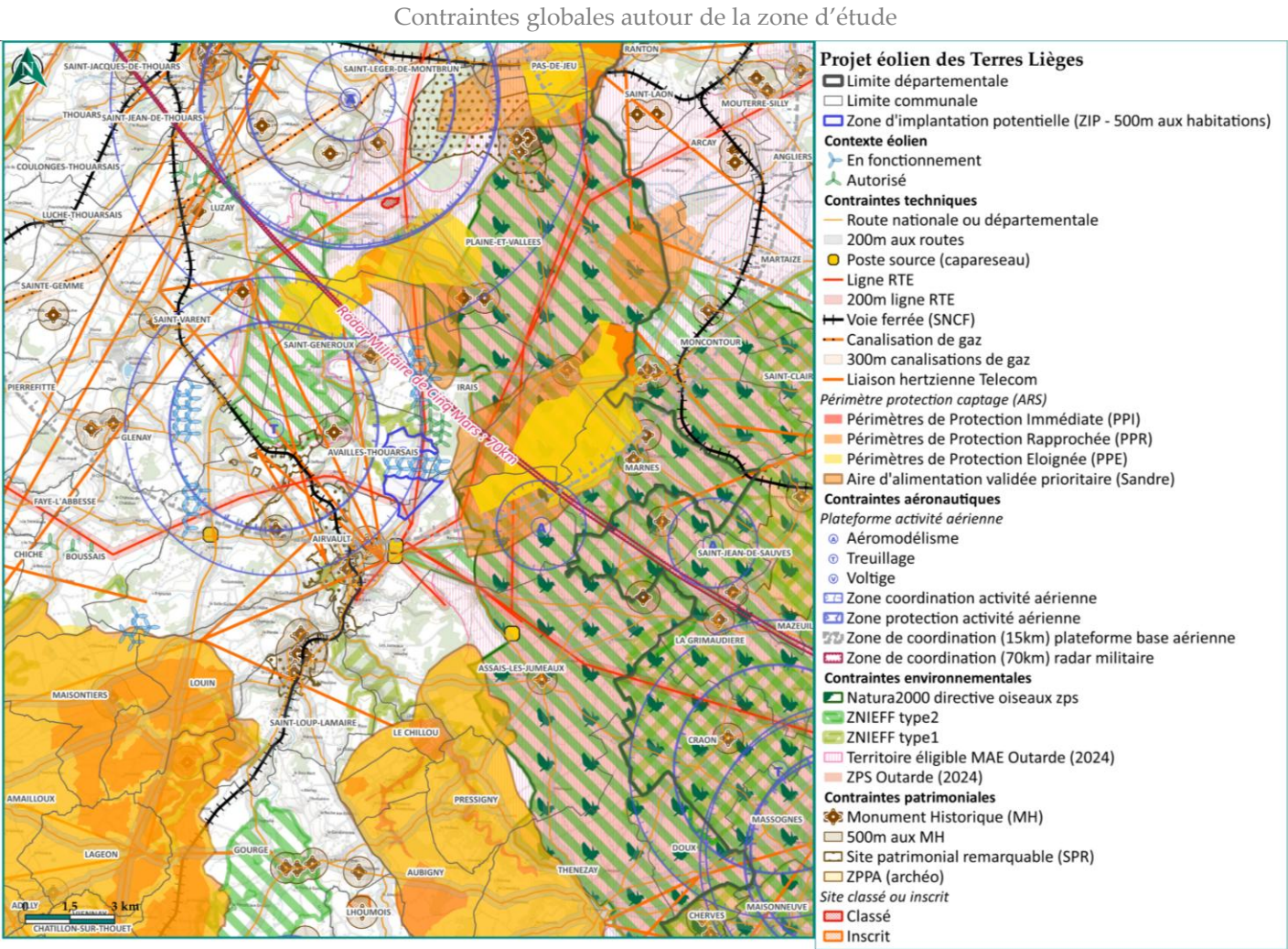




02 Description du projet

Justification du choix du site

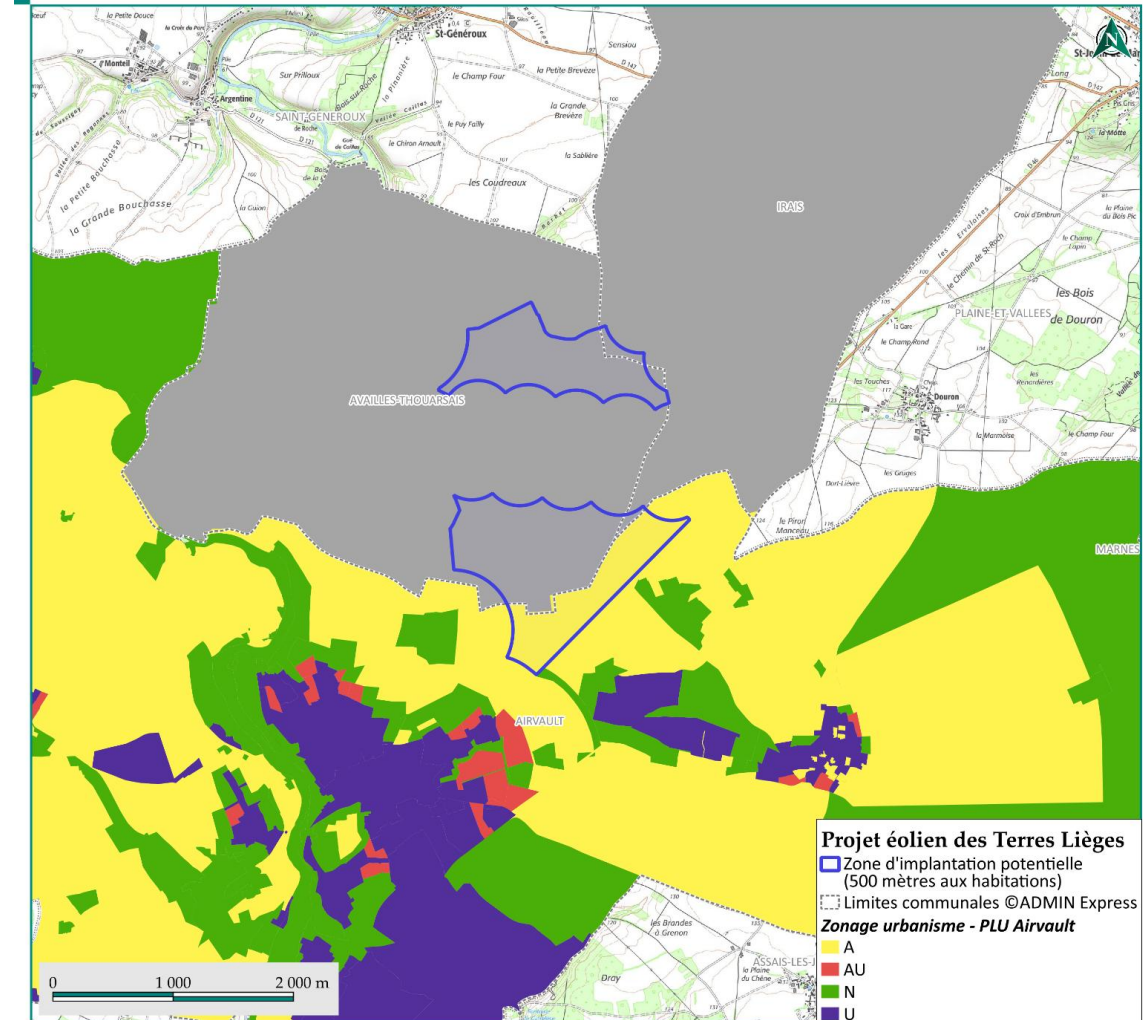
Type de contraintes	Contraintes présentes sur le site
Compatibilité avec le SRE / Zones d'accélération	Le projet des Terres Lièges se trouve de façon pleine et entière à l'intérieur du zonage défini par le SRE de l'ancienne région Poitou-Charentes
Aéronautiques	Projet situé en zone de coordination de l'aérodrome de Thouars. Avis des aviations favorables
Habitat	Respect de la réglementation à 500 mètres des habitations. Possibilité d'implantation à + de 1 000m
Réseaux et infrastructures de transport	Distance minimum aux routes recommandée : une hauteur d'éolienne - et à la ligne RTE : hauteur d'éolienne + 5 mètres
Météo France	En dehors de contraintes réglementaires
Distance aux ERP, ICPE, installation nucléaire	Site nucléaire à plus de 46km - ICPE à 300m
Raccordement	Raccordement au PS en construction de la Maucarrière ou d'Airvault (si augmentation de la capacité)
Sensibilités environnementales	Les principaux enjeux se situent au niveau des lisières de grandes cultures, et au niveau des haies et boisements. La zone de projet se situe à 0,5 km de la zone Natura 2000 « Plaine d'Oiron Thénézay ».
Sensibilités paysagères et patrimoniales	A cheval entre les plaines de Neuville, Moncontour et Thouars, et les vallées du Thouet de ses affluents. Le parc sera essentiellement visible depuis les points hauts du territoire (ex : coteau ouest de la vallée du Thouet). Localement, les perceptions proches seront les plus impactées du fait de la présence de champs à vues ouvertes.



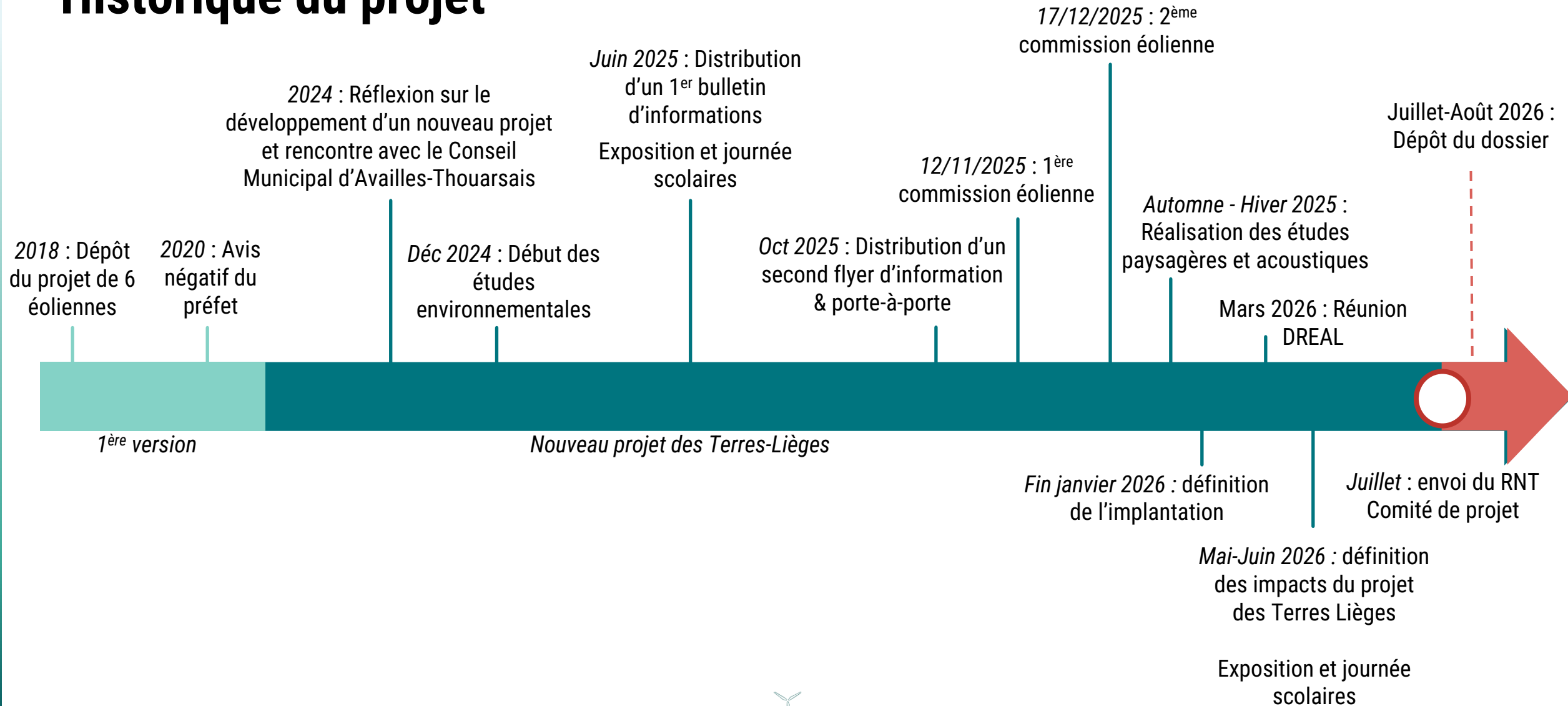
Les documents d'urbanisme

- PLU d'Airvault : en zone agricole (A), l'implantation d'éoliennes est autorisée
- Commune d'Availles-Thouarsais sous Règlement National d'Urbanisme (RNU)

Zonage du PLU d'Airvault :
(Source : Géoportail de l'urbanisme)

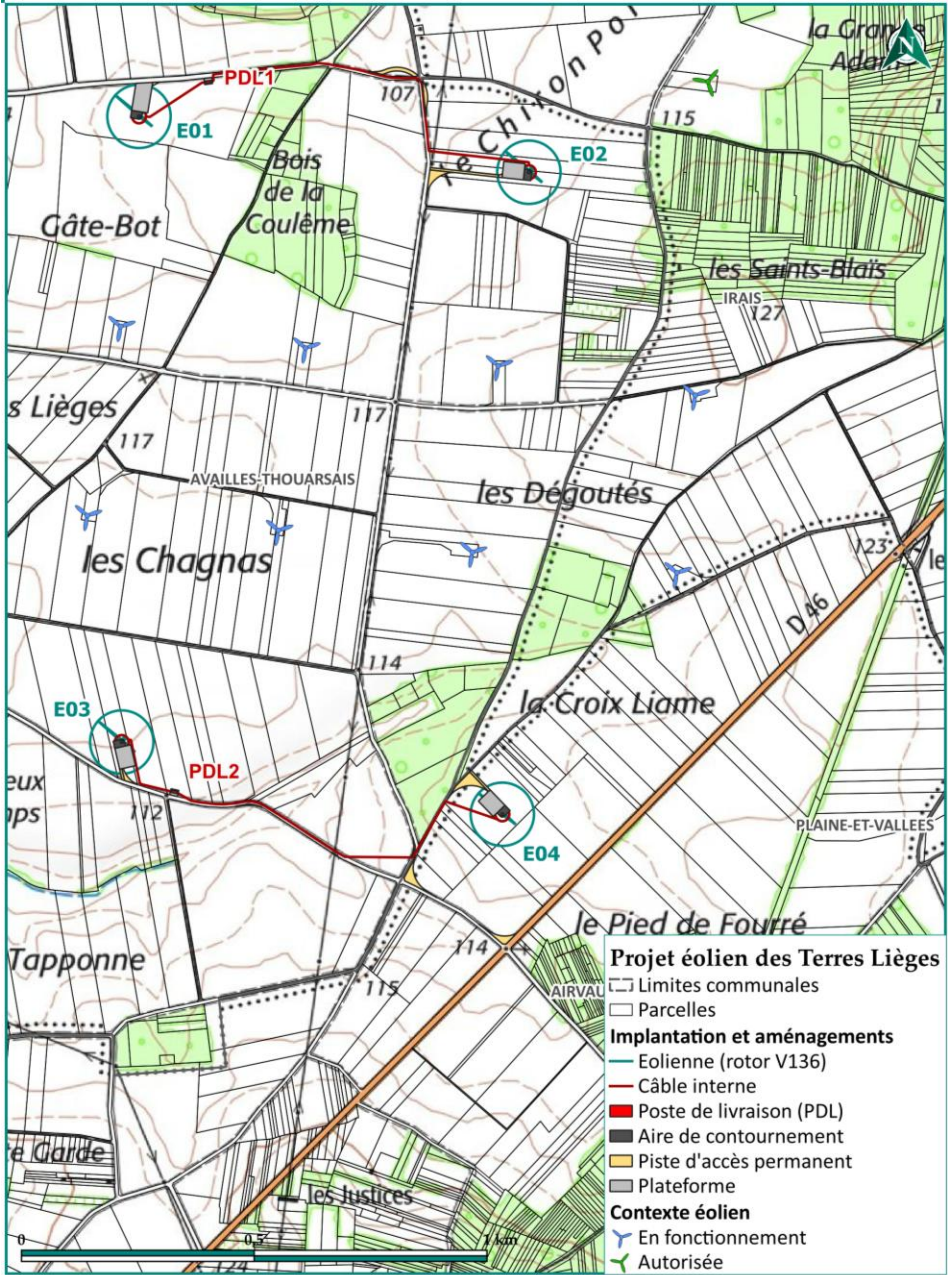
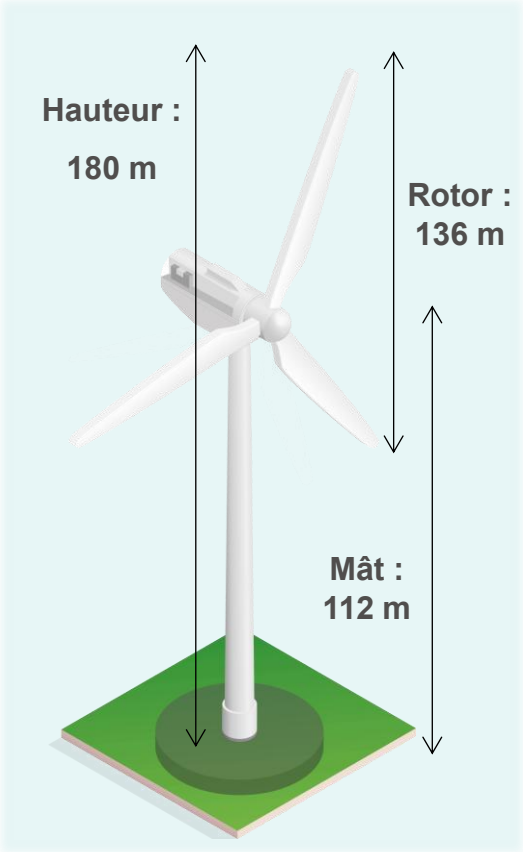


Historique du projet



Description technique du projet

	Caractéristiques
Nombre d'éoliennes	4 éoliennes
Diamètre rotor	133 m ou 136 m
Hauteur maximale	180 m
Garde au sol	44 ou 47 m
Puissance unitaire	4,5 ou 4,8 MW
Puissance parc	18 ou 19,2 MW
Nombre de postes de livraison	2
Eloignement aux habitations	+ 1 000 m
Aménagements	Utilisation au maximum des voiries existantes Création de pans coupés et de pistes d'accès pour certaines éoliennes



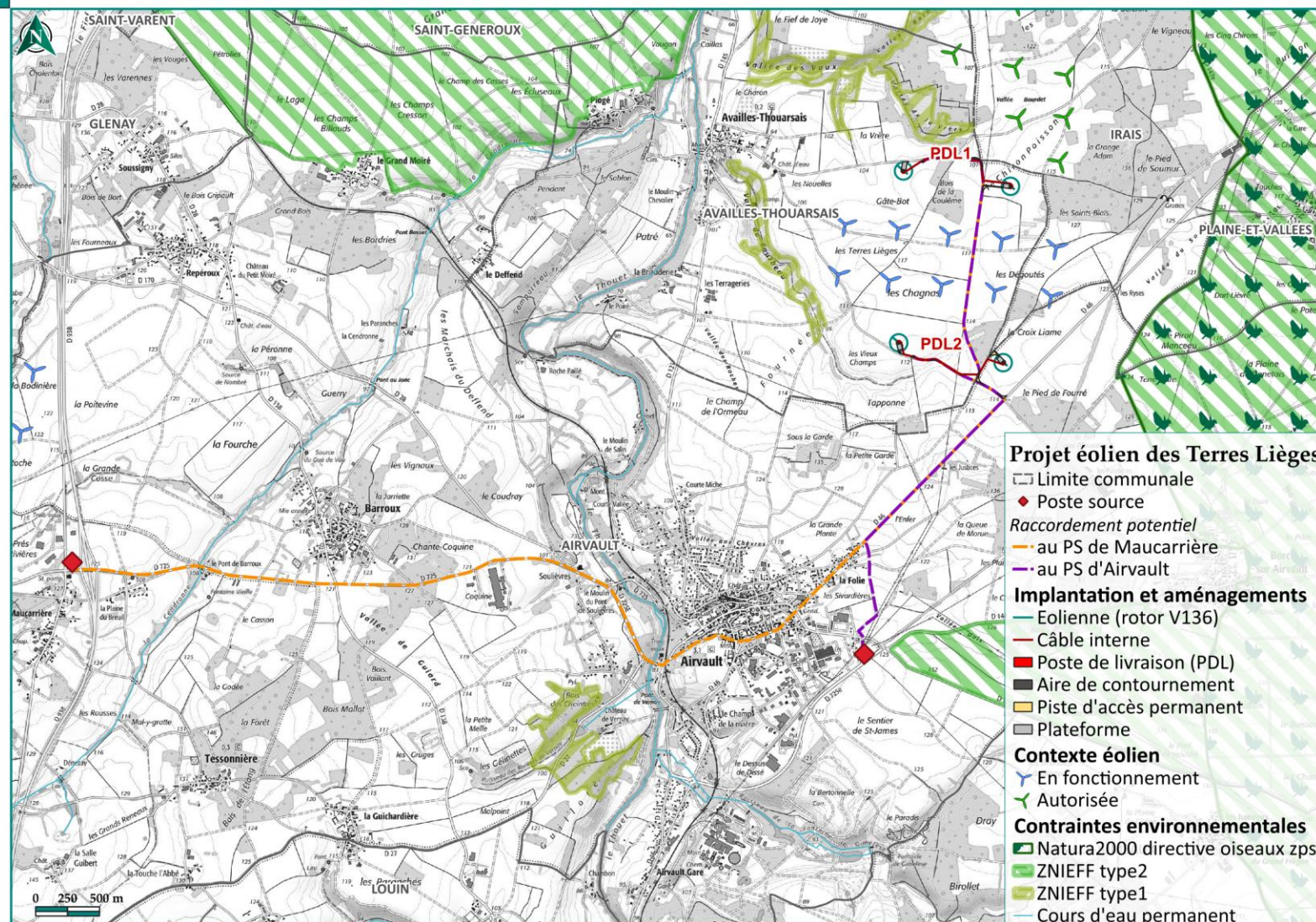
Plan des aménagements du projet

Raccordement envisagé

- Raccordement au poste source en construction de Maucarrière au maximum à environ 11km
- Raccordement au poste source d'Airvault si une augmentation de la capacité est envisagée, au maximum à environ 5 km

Remarque : Le raccordement final dépendra de la solution de raccordement proposée par le Gestionnaire du Réseau de Distribution au moment de la demande de raccordement, à savoir après autorisation du projet.

Localisation des postes sources et des raccordements potentiels

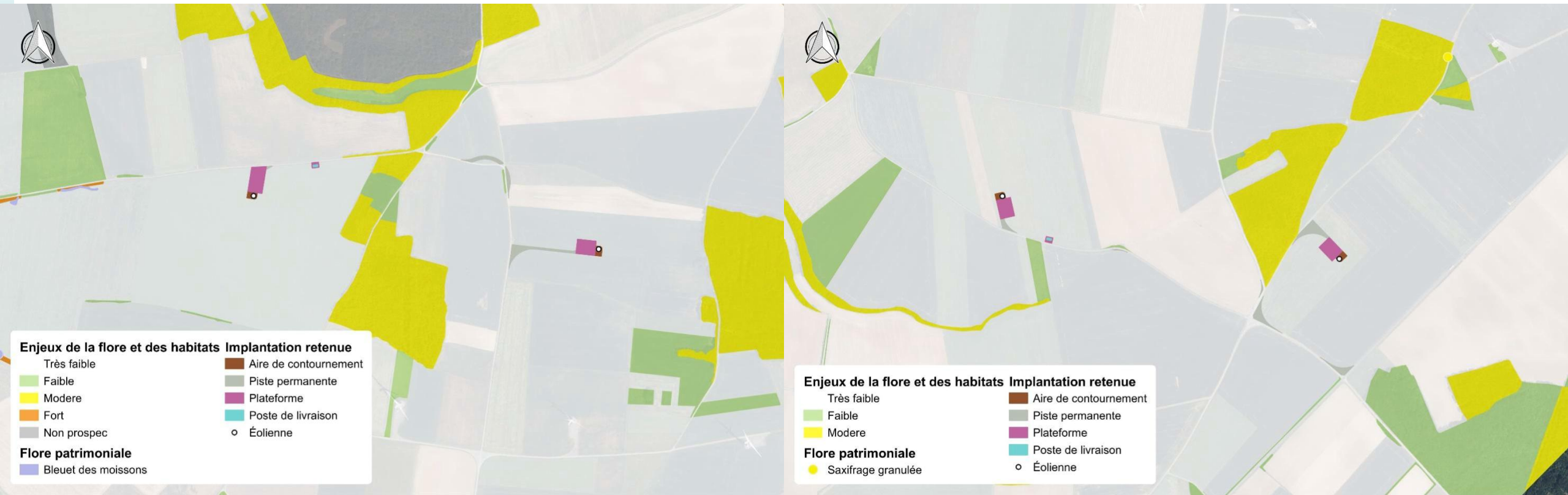


Synthèse des enjeux du projet

Milieu physique	
Topographie, Géologie, Pédologie, Hydrogéologie, Qualité de l'air, Paramètres climatiques, Risques naturels	Les enjeux sont globalement faibles sans contrainte particulière. Toutefois, des études géotechniques seront réalisées avant la construction.
Milieu humain	
Communication et trafics, Réseaux, Aéronautiques, Radars Météo-France, Nuisances, Milieu socio-économique, Espace de loisirs, Risques technologiques	Implantation du projet en respect : - Des distances réglementaires et de sécurité concernant les habitations, les ICPE, les routes départementales, les réseaux... - Des pratiques agricoles - Hors de contraintes radars de l'aviation militaire. Zone située à environ 11 km de l'aérodrome de Thouars - Aucun enjeu lié aux radar Météo-France n'a été identifié dans le secteur de projet
Milieu naturel	
Patrimoine naturel, Flore et habitats, Avifaune, Autre faune, Chiroptère	L'implantation du projet prend en compte les enjeux écologiques suivant : • Flore et habitats : Les enjeux varient de faible à localement fort. Certaines lisières de grandes cultures revêtent un enjeu fort (Bleuet des moissons). L'inventaire des zones humides n'a localisé aucune zone humide pédologique. • Avifaune : Le cortège avifaunistique présent sur le site est important (91 espèces) et varié. Une espèce constitue un enjeu très fort : le Pouillot fitis, et 10 espèces constituent un enjeu modéré : le Busard Saint-Martin, le Busard cendré, la Pie-grièche écorcheur, l'Effraie des clochers, l'Alouette des champs, le Bruant proyer, la Caille des blés et la Gorgebleue à miroir. • Faune : Les enjeux sur la faune terrestre varient de très faible à faible localement pour l'entomofaune et les mammifères terrestres. Aucun amphibien ou reptile n'a été observé sur la zone d'étude. Cependant, au vu des enjeux présents au sein des ZNIEFF situées dans l'AEI et de la faible représentativité des habitats prairiaux, de friches et de haies sur l'aire d'étude, ces derniers se voient attribuer un enjeu modéré en tant qu'habitat d'espèces et corridors de déplacement pour l'entomofaune et les reptiles.

Synthèse des enjeux du projet

Localisation des aménagements du projet vis-à-vis des enjeux habitats et flore



0 100 200 m

Auteur : ALTIFAUNE - Année : 2026 - Projection : Lambert 93
(Fond : Bing Satellite - Sources : Altifaune, Volkswind)



0 100 200 m

Auteur : ALTIFAUNE - Année : 2026 - Projection : Lambert 93
(Fond : Bing Satellite - Sources : Altifaune, Volkswind)



Synthèse des enjeux du projet

Localisation des aménagements du projet vis-à-vis des enjeux Avifaune / Faune terrestre



0 100 200 m

Auteur : ALTIFAUNE - Année : 2026 - Projection : Lambert 93
(Fond : Bing Satellite - Sources : Altifaune, Volkswind)



0 100 200 m

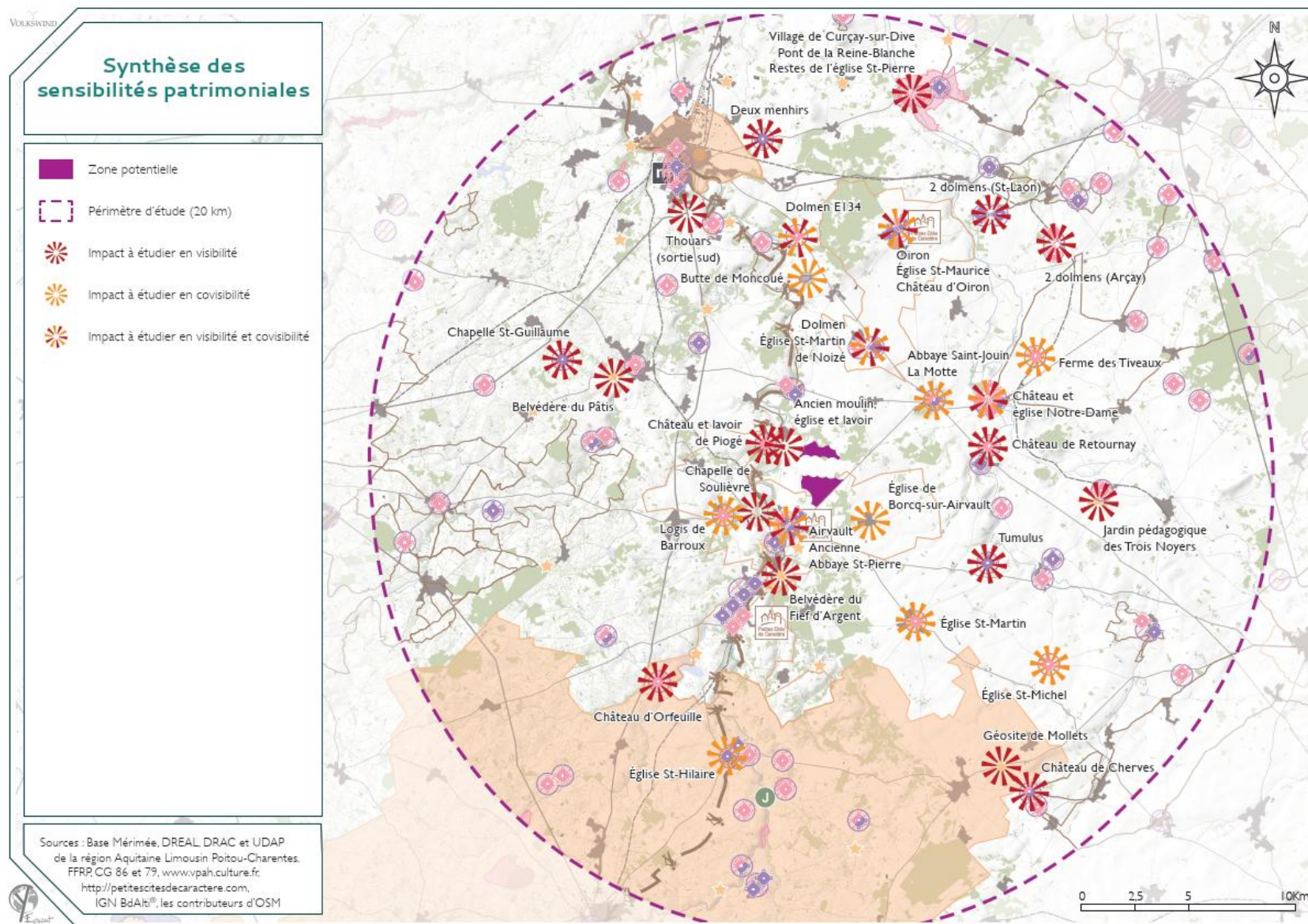
Auteur : ALTIFAUNE - Année : 2026 - Projection : Lambert 93
(Fond : Bing Satellite - Sources : Altifaune, Volkswind)



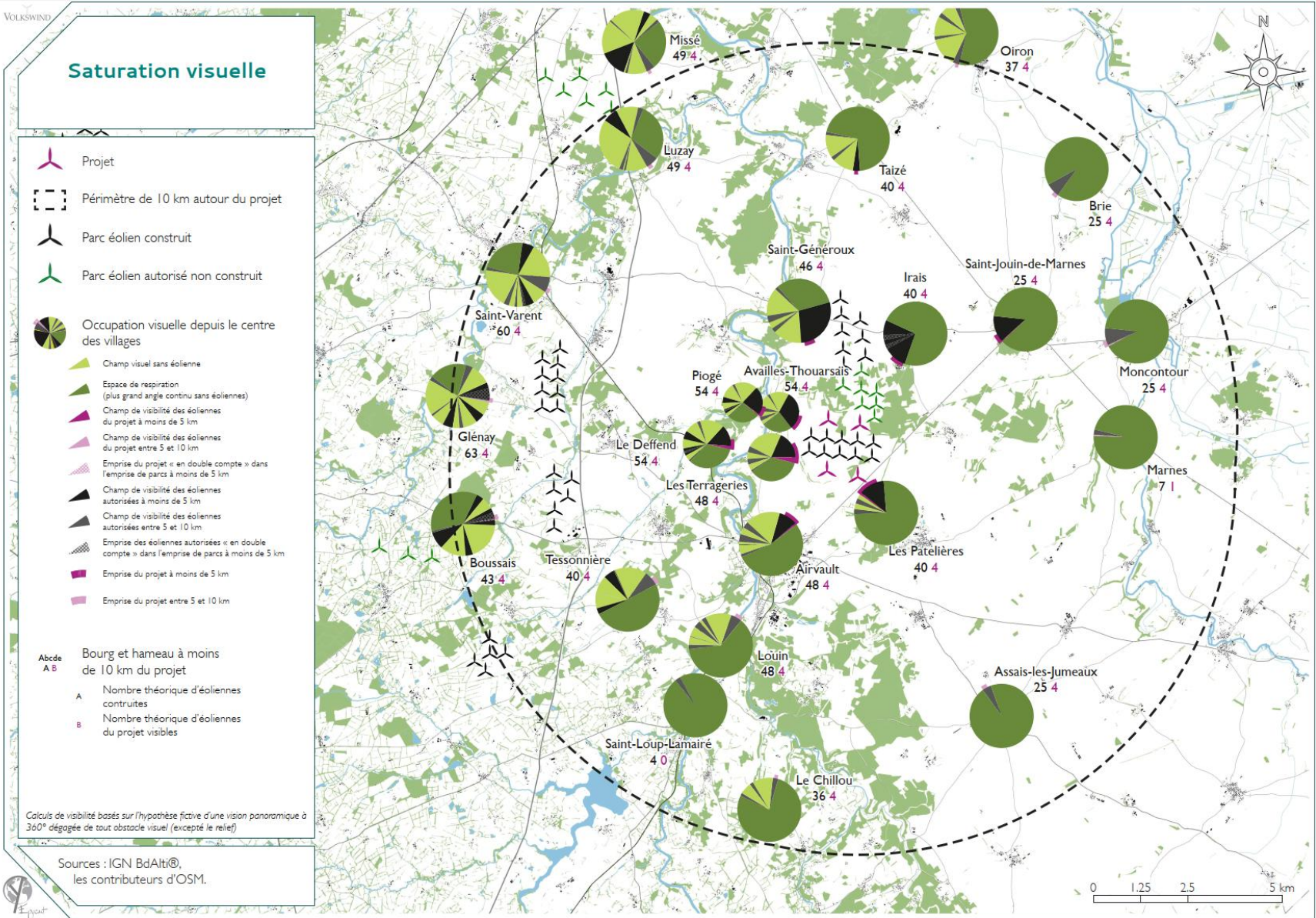
Synthèse des enjeux du projet

Milieu sonore	
Ambiance acoustique	Les niveaux sonores de la zone de projet caractéristique d'un environnement rural calme, ponctuellement marqué par l'activité agricole et des routes départementales à faible trafic. En période diurne et nocturne : respect de la réglementation acoustique en vigueur
Paysage et patrimoine	
Perception depuis les structures paysagères, les axes de communication et l'habitation, Patrimoine, Contexte éolien et espace de respiration	Prise en compte des sensibilités identifiées : - Une vigilance particulière s'impose pour les routes les plus proches : départementales D147, D121, D144 et particulièrement la D46, qui borde directement la zone d'implantation potentielle. - Au sein de l'AEE, 106 monuments historiques ont été recensés, dont 73 se situent dans l'aire d'étude éloignée et 33 dans l'aire d'étude rapprochée. L'impact en visibilité sera analysé depuis 18 de ces monuments et l'impact en covisibilité le sera pour 12 de ces monuments. - Le territoire d'étude comporte 4 sites patrimoniaux remarquables : SPR d'Airvault, SPR de Saint-Loup-Lamairé, SPR d'Oiron et SPR de Thouars. - Au sein de l'AEE, il existe également 3 sites classés et 8 sites inscrits. - Des sites culturels et touristiques viennent s'ajouter aux richesses patrimoniales.

Synthèse des enjeux du projet



Synthèse des enjeux du projet



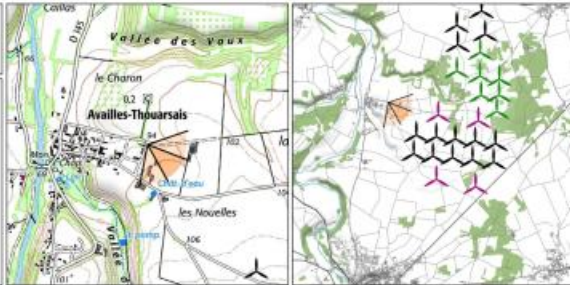
2	Vue depuis la sortie est d'Availles-Thouarsais	Sortie de bourg, habitat proche	
Analyse de l'état initial Ce point de vue permet d'analyser les impacts du projet depuis les habitations à la sortie est d'Availles-Thouarsais. Le relief est ici légèrement montant, entraînant une profondeur de vue limitée. La vue est marquée par la présence d'un élevage et d'un château d'eau au premier plan. Les parcs n° 1 (1 km) et 2 (1,5 km) sont visibles.		Coordonnées : 461088, 6644700 Altitude : 97,6 m Azimut central : 131° - Orientation : nord-ouest Prise de vue : 24/02/26 - 15h47 Hauteur de prise de vue : 170 cm Canon EOS 6D 24x36 mm Focale 50 mm Éoliennes modélisées : V136 - Hauteur totale 180 m Éolienne la plus proche : E01 : 1,1 km Éolienne la plus éloignée : E04 : 2,5 km	

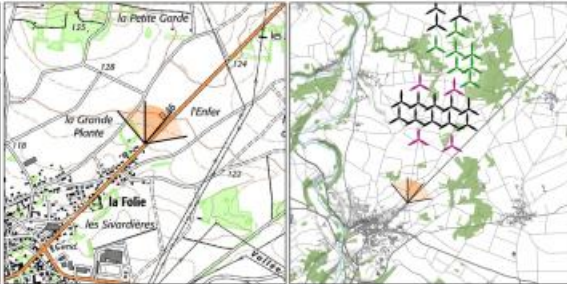


Fig.214 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)



Fig.215 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)

1 : Ferme éolienne d'Availles-Thouarsais Irais; 2 : Ferme éolienne d'Irais; 3 : Ferme éolienne de Saint-Généroux; 4 : Ferme éolienne de Glénay; 5 : Ferme éolienne du Pâtis aux Chevaux; 6 : Ferme éolienne de Maisontiers Tessonnière; 7 : Parc éolien de Boussais; 8 : Éoliennes Chemin Vert; 9 : Les Pâtis Longs; 10 : WPD Energie; 109 : 11 : Énergie TIPER éolien; 12 : Énergie Mouze Thouarsais; 13 : Boralex Energie verte Coulonges-Thouarsais; 14 : Boralex Energie verte Argentonnay-Bressuire

4	Vue depuis la sortie nord d'Airvault, D46	Sortie de bourg, route proche, SPR	
Analyse de l'état initial Ce point de vue analyse la visibilité du projet depuis la sortie nord d'Airvault, site patrimonial remarquable et bourg proche du projet. La vue est plane avec un relief légèrement ascendant. À gauche et à droite, des boisements limitent la profondeur de perception. Les parcs n° 1 (2 km), 2 (3,5 km) et 3 (4,5 km) sont visibles.		Coordonnées : 461814, 6641551 Altitude : 122 m Azimut central : 20° - Orientation : sud Prise de vue : 24/02/26 - 14h27 Hauteur de prise de vue : 170 cm Canon EOS 6D 24x36 mm Focale 50 mm Éoliennes modélisées : V136 - Hauteur totale 180 m Éolienne la plus proche : E03 : 1,6 km Éolienne la plus éloignée : E02 : 3 km	

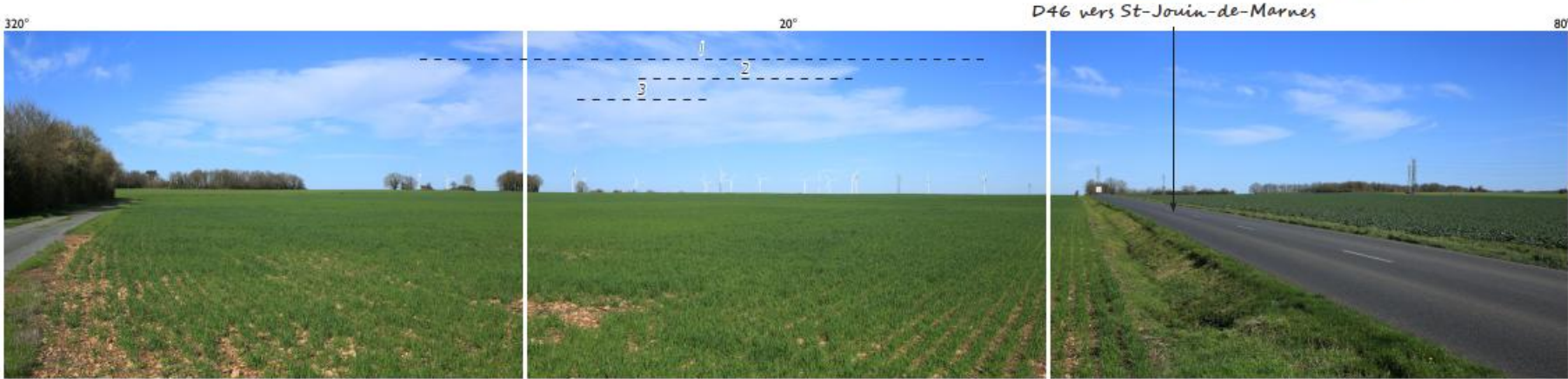


Fig 222 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)

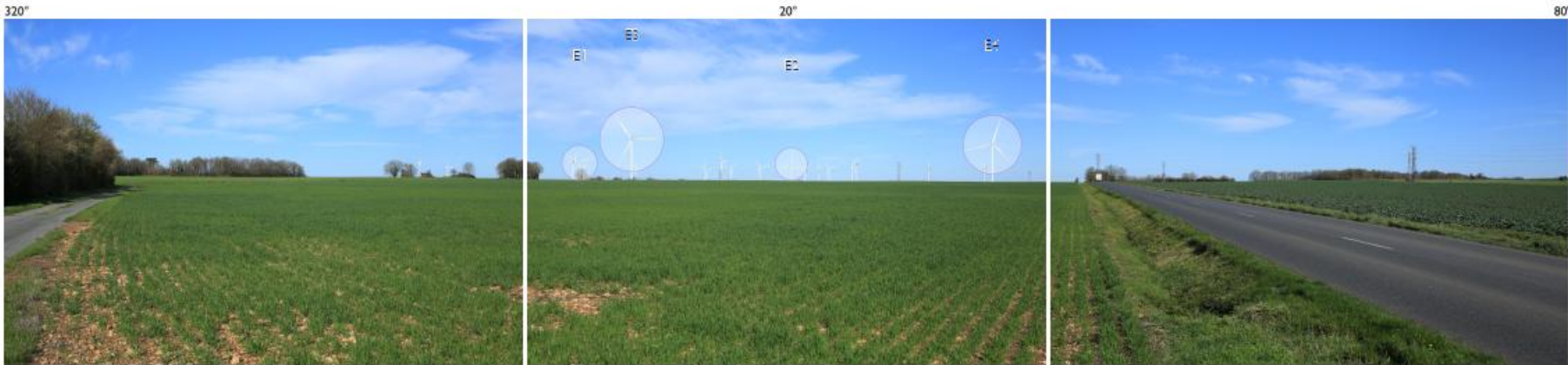
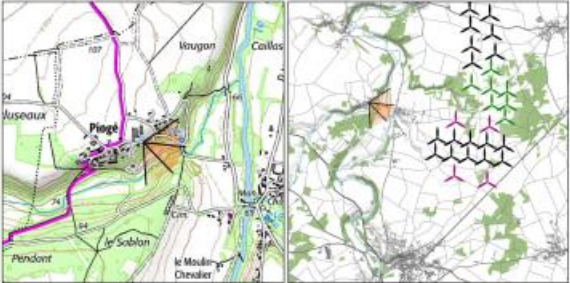


Fig 223 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)

1 : Ferme éolienne d'Availles-Thouarsais Irais; 2 : Ferme éolienne d'Irais; 3 : Ferme éolienne de Saint-Généroux; 4 : Ferme éolienne de Glénay; 5 : Ferme éolienne du Pâtis aux Chevaux; 6 : Ferme éolienne de Maisonniers Tessonnière; 7 : Parc éolien de Boussais; 8 : Éoliennes Chemin Vert; 9 : Les Pâtis Longs; 10 : WPD Energie 109; 11 : Énergie TIPER éolien; 12 : Énergie Mouze-Thouarsais; 13 : Boralex Énergie verte Coulonges-Thouarsais; 14 : Boralex Énergie verte Argentonnav-Bressuire



9	Vue depuis Piogé, à proximité du château	Bourg proche, vallée, MH14	
Analyse de l'état initial Cette vue permet de juger des effets visuels du projet à proximité du château de Piogé, monument historique inscrit, au sein du bourg. Cette vue est plus ouverte que celle depuis le château de Piogé à proximité, c'est pourquoi elle a été retenue. Cette route se situe également à proximité du GR36. Une percée visuelle s'ouvre au centre vers le village d'Availles-Thouarsais. À droite et à gauche du panorama, la profondeur de vue est plus limitée, par le bâti et la végétation. Les parcs n° 1 (2 km), 2 (2,5 km) et 3 (3 km) sont visibles. Coordonnées : 459961, 6644917 Altitude : 95,9 m Azimut central : 116° - Orientation : nord-ouest Prise de vue : 24/02/26 - 16h05 Hauteur de prise de vue : 170 cm Canon EOS 6D 24x36 mm Focale 50 mm Éoliennes modélisées : V136 - Hauteur totale 180 m Éolienne la plus proche : E01 : 2,2 km Éolienne la plus éloignée : E04 : 3,5 km			

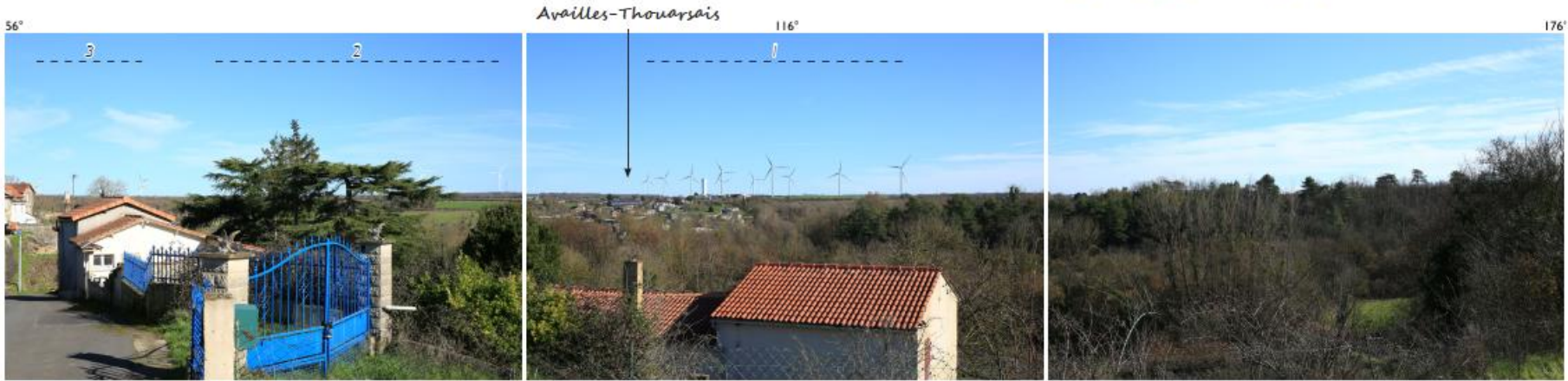


Fig. 219 : Frise photographique initiale (3 photos, focale 50 mm, 120°)



Fig. 220 : Frise photographique avec projet (3 photomontages, focale 50 mm, 120°)

1 : Ferme éolienne d'Availles-Thouarsais 1rais; 2 : Ferme éolienne d'Irais; 3 : Ferme éolienne de Saint-Généroux; 4 : Ferme éolienne de Glénay; 5 : Ferme éolienne de Pâtis aux Chevaux; 6 : Ferme éolienne de Maisonniers Tessonnière; 7 : Parc éolien de Boussais; 8 : Éoliennes Chemin Vert; 9 : Les Pâtis Longs; 10 : WPD Energie 109; 11 : Énergie TIPER éolien; 12 : Énergie Mouze Thouarsais; 13 : Boralex Energie verte Coulonges-Thouarsais; 14 : Boralex Energie verte Argentonay-Bressuire



Principales mesures d'évitement, réductrices, compensatoires et d'accompagnement

Milieu naturel :

- Tous les milieux : adaptation de la période des travaux, accompagnement et suivi écologique de chantier, balisage préventif des zones sensibles, prise en compte de la biodiversité locale dans les techniques de chantier
- Flore et habitats : recherche de station de Bleuets des moissons. Plantation de 100 ml de haies
- Avifaune : arrêt des éoliennes lors des travaux agricoles, réduire l'attractivité des plateformes, interdiction de stockage de fumier sur les plateformes, enfouissement du réseau de raccordement électrique, suivi de mortalité,
- Chiroptères : protocole d'arrêt conditionnel, suivi de mortalité et d'activité, obturation des aérations des nacelles, absence d'éclairage en phase d'exploitation

Milieu paysager :

- Habillage des postes de livraison (bardage en bois)
- Actualisation d'un panneau d'information sur le projet
- Bourse aux haies

Milieu sonore :

- Campagne de réception acoustique

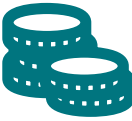
Milieu humain :

- Comité de suivi l'année de la construction et un an après la mise en service du parc
- Suivi de la réception TV

Le projet en chiffres



- Estimation de production : 376 800 MWh/an
équivalent de la consommation annuelle $\approx$ 16 950 foyers
- CO₂ évitées : 21 991 tonnes de CO₂ évités sur la durée du parc
Hypothèse où cette production éolienne se substitue au mix électrique français (36,5 g CO₂/kWh)



- Coût prévisionnel : 33 000 000 €
- Retombées fiscales :
 - Total : 155 000 à 165 000 €/an (IFER 8 620 €/MW/an)
 - Communes : 31 000 à 33 000€/an



- Emplois :
 - 170 emplois Equivalent Temps Plein (ETP) à l'échelle nationale la 1^{ère} année dont 55 dans le département
 - et 3 ETP à échelle nationale la deuxième année dont 2 dans le département

Synthèse de la zone d'étude / du projet

Atouts de la zone / du projet

Zone de grandes cultures

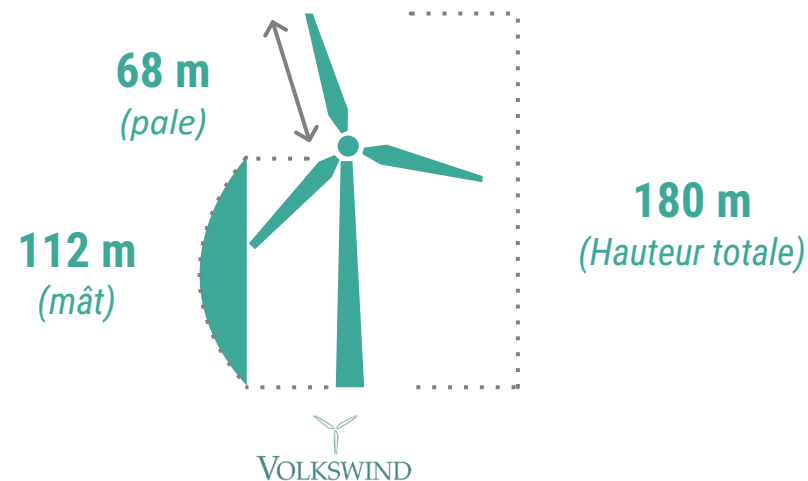
Emprise suffisante pour une distance minimale de 1 000 m aux habitations (*minimum réglementaire de 500 m*)

En dehors de toutes sensibilités techniques et tous zonages Natura 2000

En extension géographique de parcs existants

Potentiel de 6 éoliennes

Accès et poste source à proximité





03 Votre interlocuteur

Un groupe expérimenté



Multi énergétique Suisse



7000 collaborateurs, 30 pays



Expertise de 110 ans de production électrique



Volkswind est un des leaders des appels d'offre éolien terrestre



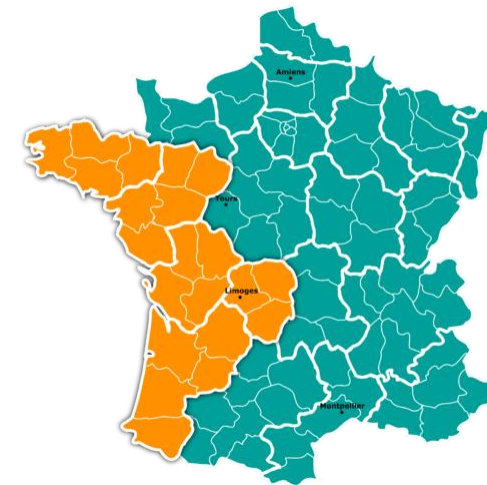
Une entreprise pionnière créée en 1993



100 collaborateurs, 5 agences en France



Plus de 1200 MW déjà installés en France



Nos métiers

Développement



Construction

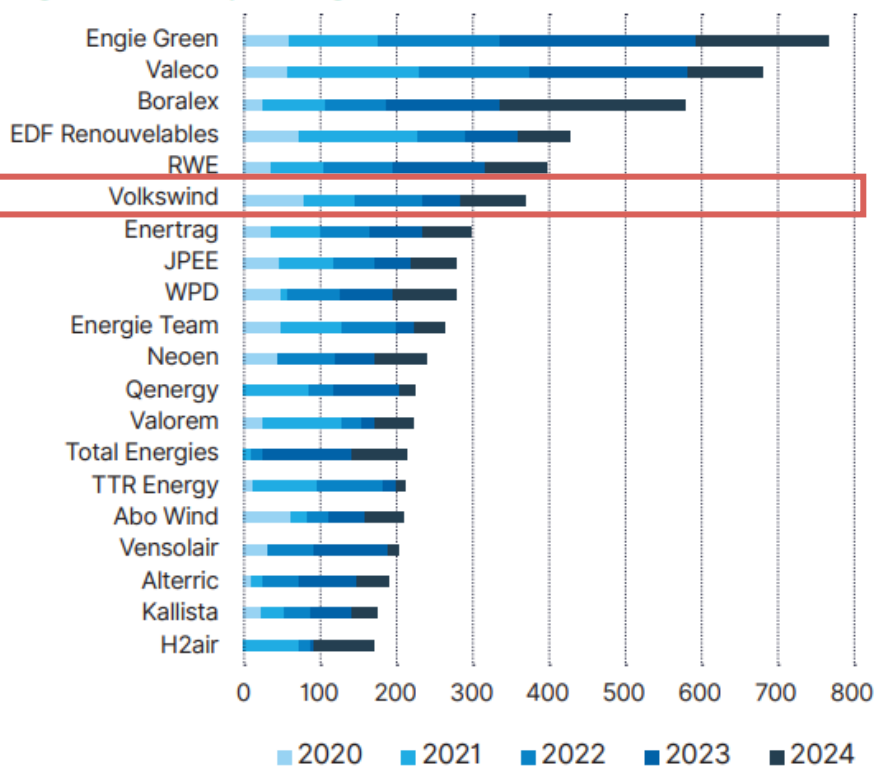


Exploitation - Maintenance



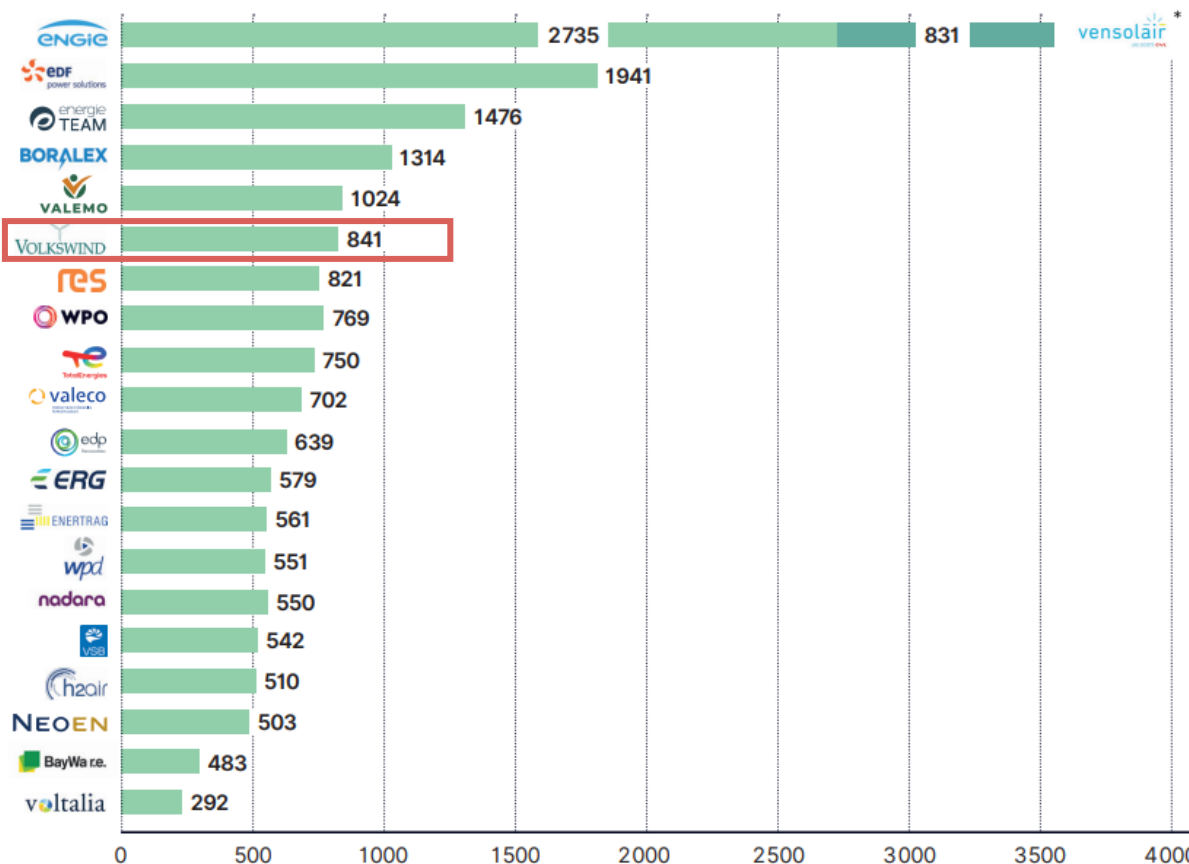
Volkswind : un acteur majeur du développement éolien terrestre

Volumes autorisés par développeur et par année
(greenfield et repowering) (MW)



Top 20 des exploitants éoliens terrestres en France au 30 juin 2025.

MW en service exploités en direct et pour compte de tiers - Capacités éolien onshore



Au total, les vingt plus grands exploitants éoliens concentrent **19 GW** de parcs éoliens.

* 831 MW pour Vensolair, une société CNR exploités à hauteur de 117 MW par Engie Green, 485 MW par EnergieTEAM et 168 MW par Valemo, le reste par des tiers.

Sources : Étude France renouvelables

Nos parcs éoliens

Parcs développés et construits **73**

1210 MW

Parcs en construction **630 MW**

Projets en étude **~2000 MW**





04 Le comité de projet

Le périmètre du comité de projet

13 communes + 1 EPCI concernées dans un rayon de 6 km :

Availles-Thouarsais

Airvault

Irais

Saint-Généroux

Plaine-et-Vallées

Marnes

Luzay

Moncontour

Assais-les-Jumeaux

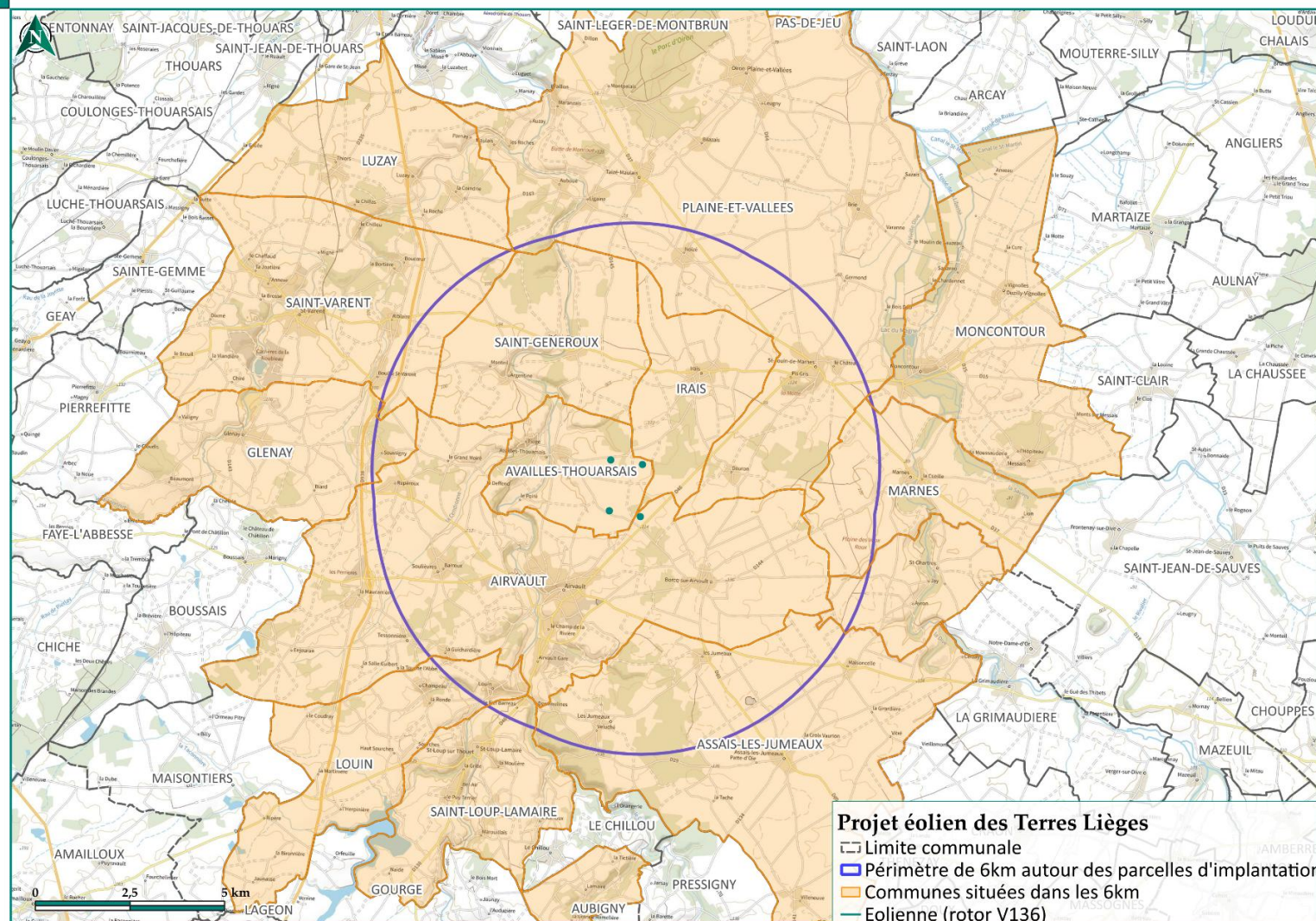
Saint-Loup-Lamairé

Louin

Glénay

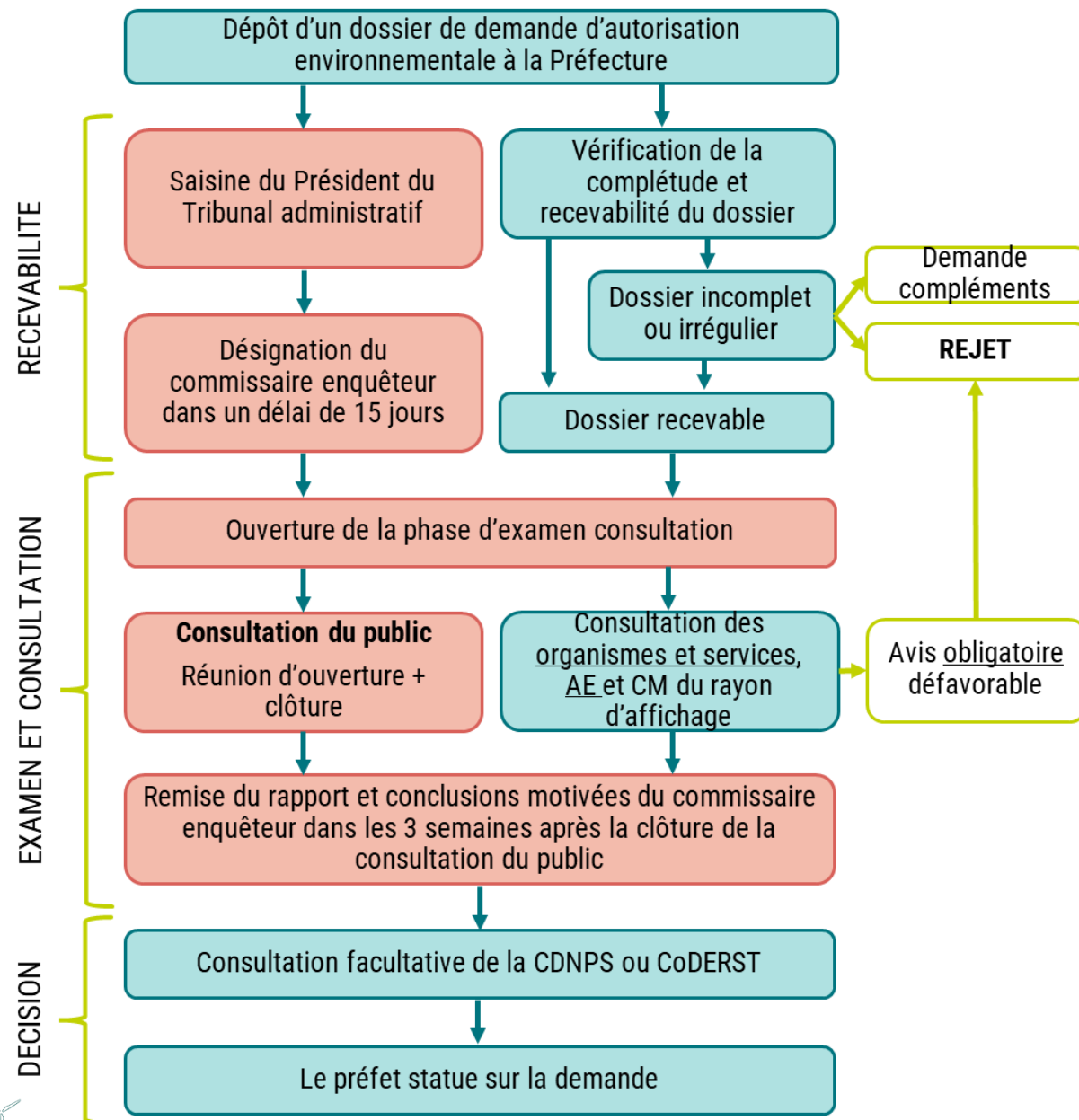
Saint-Varent

CC Airvaudais – Val de Thouet



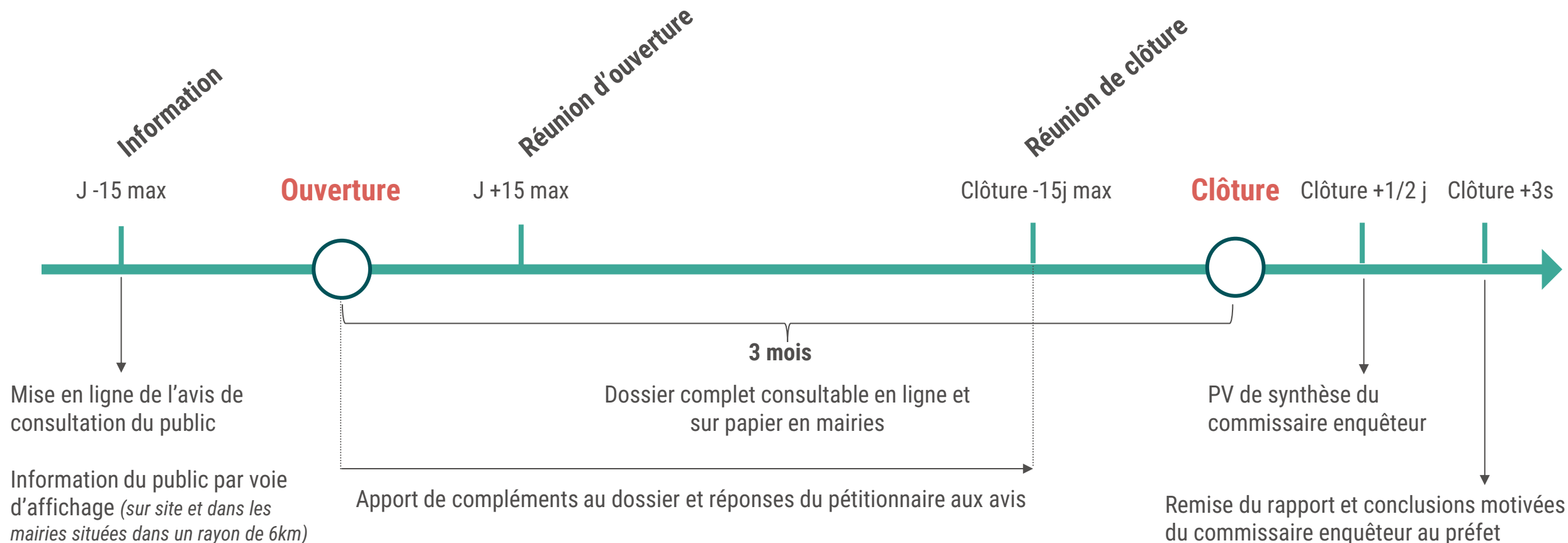
La procédure d'instruction

Place de la consultation du public dans le cadre de la nouvelle procédure d'instruction (Loi Industrie Verte), en vigueur depuis octobre 2024 :



La procédure d'instruction : phase de consultation du public

Recueil des avis des services et collectivités concernées : contributions dans les 45 jours suivant leur saisine (et max 15 jours après la clôture)





| Merci de votre attention !